

L'ÉCO'JARDINAGE DÉBARQUE SUR L'ÎLE DE RÉ : ALLIER L'HUMAIN ET LA NATURE AU SEIN D'UN MÊME PROJET

Depuis des années, les entreprises associatives et coopératives de l'ensemblier Groupe e agissent sur le territoire rétais dans le domaine de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Une réflexion en interne sur la responsabilité environnementale de ces entreprises a été engagée il y a quelques mois, pour aboutir au développement d'un service d'éco'jardinage, adressé aussi bien aux particuliers (Adhoma) qu'aux entreprises et collectivités (AdhOK).

► L'ÉCO'JARDINAGE, LA NÉCESSITÉ DE COMBINER ENTRETIEN DES JARDINS ET RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE

L'éco'jardinage consiste tout simplement à jardiner durablement, en s'inspirant de la nature et de ses cycles. Plus concrètement, cette activité cherche à entretenir les jardins et espaces verts tout en respectant les cycles naturels de sa faune et sa flore. L'éco'jardinage vise ainsi à encourager la biodiversité dans les jardins, tout en recherchant l'harmonie avec l'usager des lieux. On parle alors de jardin écologique !

► LA STRUCTURATION D'UNE OFFRE EN ÉCO'JARDINAGE SUR L'ÎLE DE RÉ

L'Île de Ré, pourtant haut lieu de respect de la biodiversité, ne comptait pas à ce jour d'offre de service en éco'jardinage. C'est pour cette raison qu'Adhoma et AdhOK ont décidé conjointement de développer cette offre sur ce territoire stratégique. Une équipe de paysagistes spécialisés dans l'éco'jardinage est aujourd'hui mobilisée sur le territoire. Formés pour répondre aux demandes d'entretiens des jardins et espaces verts rétais, ils sauront également vous accompagner dans cette transition écologique à petite échelle, et dans la transformation de votre jardin en jardin écologique !

► UNE APPROCHE PROFESSIONNELLE, PÉDAGOGUE ET PRAGMATIQUE



Utilisation de matériel électrique et recyclage sur place des déchets verts.

Thomas Boisseau, paysagiste médiateur, référent du service d'éco'jardinage sur l'Île de Ré, nous explique :

“

Avant tout, pour entretenir les jardins, nous privilégions toutes les pratiques qui bannissent l'emploi de produits chimiques et nous cherchons à minimiser nos émissions de CO2. Et puis nous nous chargeons de toute la partie pédagogique avec le client, introduire des considérations écologiques dans les attentes qu'ils peuvent avoir sur l'entretien de leur jardin. Nous privilégions par exemple la gestion différenciée des espaces selon leur utilisation, le recyclage sur place des déchets organiques, le désherbage manuel, etc. Très vite, le jardin revit, et les clients sont ravis !

Thomas BOISSEAU, Paysagiste médiateur et référent du service d'éco'jardinage.

”



Taille d'arbre dans le respect des cycles des végétaux.



Désherbage manuel, sans produits chimiques.

► UN DÉMARRAGE D'ACTIVITÉ PROMETTEUR

Grâce à l'implantation réthaise d'autres entreprises du Groupe e, Adhoma et AdhOK ont bénéficié d'un vaste réseau de clients particuliers et institutionnels séduits, dès son lancement en septembre dernier, par le concept d'éco'jardinage. Louise Maurel, cliente rochelaise d'Adhoma depuis octobre dernier, témoigne :

“

Avec mon époux, nous sommes entièrement satisfaits par la prestation fournie par les jardiniers d'Adhoma : efficaces, réactifs et créatifs sur le terrain, et dont la démarche écologique s'inscrit tout à fait dans nos valeurs !

Louise MAUREL, cliente du service éco-jardinage d'Adhoma.

”

À PROPOS D'ADHOMA

Adhoma est une société coopérative, née en 2007, faisant partie de l'ensemblier de l'économie sociale et solidaire Groupe e. Elle est spécialisée dans la prestation de Services à la Personne, grâce à des professionnels intervenants à domicile dans les secteurs du ménage, du jardinage, du repassage, etc.

Tous les services d'Adhoma sont éligibles à la réduction ou au crédit d'impôt de 50%.

[Consulter l'article sur l'éco'jardinage ici](#) / [Voir notre page Facebook ici](#)

10 Venelle de la Cristallerie / 17410 Saint-Martin-de-Ré / 05.46.09.01.30.